



Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale :

Employeur : communauté de communes Dômes Sancy Artense

Secteur du lieu de travail : secteur La Tour D'Auvergne (63 680)

Poste à pourvoir : dès que possible

Type de l'emploi : emploi permanent

Famille de métier : Social

grade : agent social

agent social principal de 1^{ère} classe

agent social principal de 2^{ème} classe

Descriptif du poste :

Placé sous l'autorité du responsable action sociale de la communauté de communes, l'aide à domicile contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Il apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, ainsi qu'une aide à l'entretien de la maison, et un soutien psychologique et social.

Missions :

- * Accompagnement et aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'habillage, à l'alimentation...)
- * Accompagnement et aide dans les activités domestiques (ménage, repassage, courses...)
- * Accompagnement et aide aux personnes dans les activités sociales et relationnelles (accompagnement pour les sorties extérieures, temps de distraction et de compagnie, moment de discussions...)

Profils demandés : Compétences et qualités :

- * Connaître les spécificités des différents publics aidés.
- * Connaître les techniques de l'entretien du logement et du linge
- * Savoir confectionner des repas, en tenant compte des différents régimes alimentaires (régime diabétique, régime sans sel...)
- * Posséder des aptitudes pour communiquer, transmettre les informations nécessaires (orales et écrites) à la hiérarchie et travailler en équipe
- * Faire preuve d'autonomie, de bon sens, de rigueur et de disponibilité

- * Posséder des capacités d'adaptation pour faire face aux différentes situations rencontrées dans le respect de l'environnement et des habitudes de vie des bénéficiaires



- * Faire preuve de discrétion, de respect du secret professionnel

Contraintes liées au poste :

- * Horaires irréguliers et amplitude horaire étendue. Les horaires peuvent être adaptées en fonction d'obligations familiales ou autre.
- * Déplacements sur les 12 communes du secteur Sancy Artense : permis B et véhicule indispensable (remboursement des frais kilométriques selon barème du centre de gestion)
- * Port obligatoire des équipements de protection individuelle liés à votre métier. Tous les équipements sont fournis par la collectivité.

Notre service peut vous proposer des actions de formation en interne si vous n'avez ni expérience ni diplôme dans ce métier.

Une période de tuilage est proposée à tout nouvel agent. Vous serez pendant quelques jours avec un autre agent chez les bénéficiaires du service d'aide à domicile.

Le service est doté d'un système de télégestion qui permet de faire remonter les informations en temps réels et d'avoir un planning remis à jour rapidement.

Temps de travail :

Non complet, 17h hebdomadaire avec possibilité d'heures complémentaires
Horaires définis selon cycle de travail, travail le week-end possible

Rémunération :

Salaires indicatifs : selon grille indiciaire de la fonction publique territoriale.
Traitement de base + RIFSEEP + remboursement des frais kilométriques + temps inter-vacations payés

Informations complémentaires :

Le titulaire du poste pourra bénéficier des avantages du CNAS (CE) au bout de 6 mois d'ancienneté
Smartphone de fonction

Contact :

Pour toute demande d'information vous pouvez contacter Mme ROUGIER Stéphanie, Responsable du Pôle Action Sociale, au 04 73 65 87 63.